

Service émetteur : Délégation Départementale du Gers
Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires
Unité Santé Environnement

Affaire suivie par : Sandra Delmas
Courriel : sandra.delmas@ars.sante.fr
Téléphone : 05.62.61.55.88
Réf. Interne : SD/17
Date : 28 avril 2017

M. le Directeur
VEOLIA EAU

cecile.petit@veolia.com ; helene.castells@veolia.com ;
marie-pierre.aubry@veolia.com ;
florence.mouly@veolia.com ; eric.barriere@veolia.com
sm3v@wanadoo.fr

Objet : Eau non conforme aux limites de qualité physico-chimiques (pesticides)

ALERTE EDCH

Le Laboratoire Départemental de l'Eau de la Haute-Garonne m'a communiqué les résultats d'analyses de pesticides sur le prélèvement effectué le 18 avril 2017 au robinet intérieur du laboratoire de la station d'eau potable de **Puntous à Labarthe (Auch Sud)**.

Un dépassement de la limite de qualité (0,1 µg/L) a été relevé pour le **métolachlore-ESA (0,11 µg/L)**.

La teneur mesurée reste toutefois inférieure à la valeur sanitaire maximale admissible déterminée par l'ANSES pour ce paramètre (510 µg/L).

Cette non-conformité ne présente pas de risque sanitaire avéré pour la population en l'état actuel des connaissances et **l'eau peut être consommée sans restriction d'usage**.

Cependant, en application des articles R.1321-26 à R.1321-36 du code de la santé publique, je vous demande de maintenir l'information de la population par affichage spécifique dans les mairies concernées du syndicat.

Je vous informe également qu'un prélèvement de recontrôle sera réalisé prochainement.

Pour la Directrice Générale de l'ARS Occitanie, et
par délégation,
Le Délégué Départemental,


JM BLAY